

Dossier de presse



INAUGURATION DE L'INTERNAT « MARGOT » DU LYCÉE LOUIS PERGAUD À BESANÇON

MARDI 21 AVRIL 2026

BESANÇON (Doubs)

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr
06 08 37 99 02

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Présentation générale du projet	4
La Région Bourgogne-Franche-Comté et les lycées	10



Communiqué de presse

Inauguration des bâtiments rénovés de l'internat « Margot » du lycée Louis Pergaud de Besançon

Mardi 21 avril 2026, à Besançon (Doubs), Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Jérôme BARETJE, proviseur du lycée Louis Pergaud, inaugurent les bâtiments rénovés de l'internat « Margot » de l'établissement.

Cette vaste opération de modernisation offre désormais aux élèves un cadre de vie et d'études de qualité, parfaitement adapté aux exigences contemporaines.

Avec plus de 2 000 élèves et étudiants répartis dans 75 classes, de la seconde à la licence, le lycée Louis Pergaud s'impose comme l'un des établissements les plus attractifs de l'agglomération bisontine. **Financée par la Région pour un montant de près de 14 millions d'euros, avec un cofinancement de l'Etat au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) à hauteur de 1,5 M€, cette restructuration globale témoigne de la volonté de la collectivité d'offrir des conditions d'accueil optimales aux jeunes Bourguignons-Francs-Comtois.**

Le nouvel internat, d'une capacité de 420 places sur 4 étages, a été entièrement repensé pour allier convivialité et espaces de travail.

Soucieuse de réaliser une rénovation exemplaire et respectueuse des normes environnementales, la Région a mené ce projet de manière durable, en alliant matériaux biosourcés et déploiement solaire,

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.

Dans les compétences qui lui sont confiées par la loi, la Région contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux des transitions écologique et numérique. Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif. **En 2026, la Région mobilise plus de 336 M€ au service de sa politique éducative.**

« Cette opération menée par la Région permet non seulement d'adapter la capacité d'accueil de l'internat à l'échelle de l'agglomération, mais aussi de renforcer l'attractivité du lycée Louis Pergaud. Ce nouvel outil moderne et accessible illustre notre volonté commune d'allier confort de vie, sobriété environnementale et réussite scolaire au service des générations futures. » Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

La Région Bourgogne-Franche-Comté inaugure les nouveaux bâtiments restructurés de l'internat « Margot » du lycée Louis Pergaud de Besançon.

Le lycée Pergaud accueille plus de 2 000 élèves et étudiants répartis dans 75 classes.

La diversité des formations proposées, de la seconde à la licence, les spécificités sportives et linguistiques de l'établissement, la qualité de vie proposée aux élèves et aux étudiants et la disponibilité et l'implication des équipes pédagogiques, éducatives, administratives et techniques font du lycée Pergaud un des établissements les plus reconnus et attractifs de l'agglomération bisontine et du Doubs.

La collectivité régionale a mené une vaste opération de restructuration de l'internat « Margot » de l'établissement, situé au nord-est du site. Cette opération a été conduite en une seule tranche de travaux sur plusieurs phases, en restructurant de façon globale l'ensemble des niveaux, du RDC au R+3.

L'objectif était d'adapter la capacité de l'internat en fonction de la répartition des places d'internes sur les lycées bisontins, et de le rénover selon les guides de prescriptions techniques et fonctionnelles de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le nouvel internat comprend :

- 420 places, réparties en 12 unités de 28 à 37 lits, à raison de 4 unités par niveau,
- Des salles d'étude,
- Des locaux de stockage du matériel d'entretien,
- Des blocs lavabos-douches et des blocs sanitaires.

Les autres aménagements :

- Au niveau rez-de-chaussée, se trouvent les locaux communs à l'internat (salles d'étude, foyer, bibliothèque, salle TV...), ainsi que de quelques salles de cours.
- Pour ce qui concerne l'enveloppe du bâtiment, cette rénovation complète, comprend la reprise des maçonneries et éléments de structure qui le nécessitaient, le changement des menuiseries extérieures, l'isolation thermique, la reprise complète de la toiture.

- Les locaux, entièrement restructurés, ont été préalablement désamiantés (le cloisonnement de la fin des années 1980 a été réalisé directement sur le sol souple, dont la colle était amiantée). Les nouveaux locaux ont été ainsi réalisés à partir d'un bâtiment « mis à nu » (structure seule conservée).
- Les sanitaires ont été intégralement rénovés.
- La ventilation des locaux a également été adaptée en fonction des exigences thermiques et des indications du programme.
- L'ensemble du bâtiment a été mis aux normes en termes d'accessibilité pour les personnes handicapées.
- Les galeries couvertes accessibles depuis le bâtiment de l'internat ont été reprises

Une restructuration exemplaire au service de la transition écologique

La Région a mené cette restructuration en prenant particulièrement en compte l'aspect environnemental, en associant à la réflexion les élèves « éco-délégués » de l'établissement.

Sur le volet énergétique et environnemental :

- Isolation renforcée au niveau du label BBC rénovation (soit 40% en-dessous de la consommation de référence réglementaire, avec une consommation initiale calculée qui devrait passer de 220 kWh/m².an à 103,5 kWh/m².an)
- L'utilisation de matériaux biosourcés pour les isolants (laine de bois pour les façades), les fenêtres (bois-alu), la toiture, les faux-plafonds...
- Récupération d'eau de pluie pour alimenter l'ensemble des chasses d'eau du bâtiment
- Récupération de la chaleur s'écoulant des douches pour préchauffer l'eau.
- Panneaux solaires photovoltaïques en toiture (28 kWc installés)

D'autre part, concernant le **photovoltaïque**, et en parallèle des travaux de rénovation de l'internat, la Région termine la construction, sur le site de l'établissement, d'**ombrières** équipées de panneaux solaires pour une puissance installée de 177 kWc et un coût prévisionnel des travaux de 483 000 € HT. La mise en service est prévue en mai. L'économie attendue par cette installation est de l'ordre de 21 % de la consommation du lycée.

A noter : le lycée Pergaud a obtenu le label « Niveau Expert » pour le développement durable, qui constitue donc un axe prioritaire du projet d'établissement.

Le budget

Le montant global de l'opération s'élève à près de **14 M€**, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec un cofinancement de l'Etat au titre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) à hauteur de 1,5 M€.



Calendrier

2021	Démarrage des travaux, en 4 phases « verticales », pour assurer la continuité de l'accueil des internes
Avril 2022	Livraison phase 1 (y compris toiture et panneaux photovoltaïques)
Septembre 2023	Livraison phase 2
Fin mai 2024	Livraison phase 3
Juin 2025	Livraison de l'opération de rénovation

Intervenants et partenaires

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Programmiste	Temps Modernes
Mandataire	Sedia

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Mandataires : TRIA Architectes (DIJON)

Co-traitants :

- AAU LHOMME & NECTOUX, Besançon - Architectes
- DGET, Chenôve - BET Génie climatique et sanitaire, courants forts et faibles, CSSI
- CETEC, Montbéliard - BET structures
- CEI, Besançon - Economiste de la construction
- ACOUSTIQUE France, Chalon-sur-Saône - BET Acoustique
- ETAMINE, Vaulx-en-Velin - BET Qualité environnementale du bâtiment

AUTRES PRESTATAIRES

Contrôle technique	ALPES CONTROLES
Coordonnateur SPS	QUALICONSULT Sécurité

ENTREPRISES

N°	Lot	Entreprise
1	DÉSAMIANTAGE - CURAGE	RIVA - SNDRA
2	TERRASSEMENT - VRD - AMÉNAGEMENTS EXT.	BONNEFOY
3	GROS ŒUVRE	RIVA
4	CHARPENTE - COUVERTURE	CHARPENTE PONTARLIER
5	OSSATURE BOIS - BARDAGE - MEN. EXT	CHARPENTE PONTARLIER
6	TRAITEMENT DES FAÇADES - ITE	BONGLET - SDP
7	SERRURERIE - MÉTALLERIE	OUDOT DÉVELOPPEMENT
8	MENUISERIES INT. - SIGNALÉTIQUE	MAIGNAN
9	PLÂTRERIE - DOUBLAGES - PEINTURE - NETTOYAGE	BONGLET - SDP
10	PLAFONDS SUSPENDUS	BONGLET - SDP
11	REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES	TACHIN - BFC REVÊTEMENT
12	REVÊTEMENTS DE SOLS DURS - FAÏENCE	TACHIN - BFC REVÊTEMENT
13	APPAREIL ÉLÉVATEUR	SCHINDLER
14	PLOMBERIE SANITAIRE	SPIE BATIGNOLLES
15	CHAUFFAGE - VMC - DÉSENFUMAGE	SPIE BATIGNOLLES
16	ÉLECTRICITE - COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	COTEB CODIEL
17	PHOTOVOLTAÏQUE	TUCOÉNERGIE







LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2026, la Région mobilisera plus de 336 M€ au service de sa politique éducation.

BUDGET GLOBAL

Vote du BP 2026 (AP/AE) - Assemblée plénière 11-12 décembre 2025

Direction des Lycées	Direction de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnel techniques des lycées)	TOTAL
94,3 M€	90,2 M€	8 M€	143,6 M€	336 M€

La Région étant compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des lycées publics, elle contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative, avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociétaux et écologiques. Ses interventions intègrent une recherche de sobriété et un accompagnement social, et portent sur quatre domaines clés : **le patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**

L'action régionale vise à adapter au mieux les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux de la transition écologique et numérique.

En 2026, la Région consacrera 207,6 M€ de crédits de paiement (investissement et fonctionnement) à sa politique éducation, dont 102 722 000 € pour le patrimoine et la gestion immobilière des lycées, 97 961 980 € au titre du fonctionnement et équipement des lycées et 6 961 500 € pour le numérique éducatif.

Les priorités de la Région se déploient sur les axes suivants :

- **Gestion du parc immobilier**

Il est composé de 128 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m². Les priorités sont :

- ➔ Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque
- ➔ Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN)
- ➔ Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

• **Fonctionnement des lycées**

L'enjeu est de sécuriser le financement des dépenses courantes et de reconstituer les capacités de résilience des établissements.

• **Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux**

La Région répond aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assure la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantit des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle met en œuvre une gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

• **Pour les infrastructures et activités numériques**

La Région met à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutient l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilise le numérique au service de l'école inclusive. Elle encourage également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude a été lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m²
- Budget 2026 consacré aux lycées : 336 M€, dont plus de 143 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€

- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)

- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an

- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 128 lycées, 220 collèges et 590 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur lycée.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranche-comte.fr    

